

## Inondations : le Conseil départemental mobilisé

**Les communes, touchées par les inondations à la suite des violents orages, peuvent compter sur le soutien du Conseil départemental, pour faciliter un retour rapide à la normale.**

Les violents orages, intervenus les 7 et 8 juin en Haute-Marne, ont fait monter les eaux et provoqué d'importants dégâts dans certaines communes du sud et du centre du département.

Depuis l'alerte orange/orages (toujours en vigueur aujourd'hui), les équipes du Conseil départemental sont mobilisées au côté des communes afin de favoriser le retour à la normale dans les meilleurs délais.

Les agents du Département interviennent sur les routes.

Le service d'assistance technique en matière de rivières (SATER) s'emploie aussi à aider les maires, notamment le long de la Renne, dans l'organisation du nettoyage du cours d'eau et du dégagement des embâcles notamment.

De plus, avec le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), au sein du centre de traitement des appels (CTA), les services du SDIS et ceux du Conseil départemental mutualisent leurs informations en temps réel sur la situation, afin de pouvoir envoyer rapidement leurs équipes dans les communes sinistrées.

Enfin, le fonds des travaux imprévisibles, exceptionnels et urgents (FTIEU) pourra être mobilisé à destination des communes et des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) à fiscalité propre, afin de réparer les dégâts liés à ces événements, dont le Département demande à l'État de pouvoir les reconnaître comme catastrophe naturelle. À cet effet, M. le Président du Conseil départemental a écrit dès aujourd'hui aux maires et Présidents des communes et communautés de communes concernées.

Le règlement du FTIEU du Conseil départemental est disponible sur le site internet :

[www.haute-marne.fr](http://www.haute-marne.fr) / guide des aides.

### Contacts presse :

Conseil départemental de la Haute-Marne

Karl Terrollion, directeur de cabinet – Tél. 03 25 32 88 02 – [karl.terrollion@haute-marne.fr](mailto:karl.terrollion@haute-marne.fr)

Alexandra Ménétrier-Duaygues, responsable communication – Tél. 03 25 32 88 38 – [amd@haute-marne.fr](mailto:amd@haute-marne.fr)

Site internet : [www.haute-marne.fr](http://www.haute-marne.fr)